

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Dépôt du rapport financier 2020

Lavaltrie, le 4 mai 2021 – Le conseil municipal a déposé hier soir, lors de sa séance ordinaire qui se déroulait sans public, le rapport financier de la Ville ainsi que le rapport de l'auditeur *DCA Comptable Professionnel Agréé* pour l'exercice financier 2020. Lors du dépôt, le conseil municipal de Lavaltrie a annoncé un surplus de 2,9 M\$ pour ses activités de fonctionnement, qui s'explique principalement par le volume exceptionnel de transactions immobilières réalisé, au cours de l'année, et une croissance importante du développement domiciliaire à Lavaltrie.

Le dynamisme immobilier que connaît actuellement la Ville aura généré, en 2020, des revenus beaucoup plus importants que prévu au budget, de l'ordre de 1 M\$, soit près de 700 000 \$ en droits de mutation, et 300 000 \$ en nouvelle taxation. À ces revenus, s'ajoute l'aide de 856 000 \$ accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre de la pandémie et qui, rappelons-le, aura été affectée à l'équilibre budgétaire 2021, afin d'alléger le fardeau fiscal des citoyens en cette période de crise sanitaire.

« Dans le contexte de la pandémie, bien qu'il fût difficile d'anticiper une telle croissance du marché immobilier et des projets domiciliaires, le conseil a proactivement choisi d'affecter plus de 1,5 M\$ de ces excédents de fonctionnement pour notamment, réduire le taux de taxe 2021 et pour aussi améliorer son réseau routier par des investissements supplémentaires de 400 000 \$. » a affirmé le maire de la Ville de Lavaltrie, M. Christian Goulet.

Le responsable du dossier des finances, M. Jocelyn Guévremont, a tenu à compléter en expliquant : *« la saine gestion des finances, conjuguée avec les résultats financiers 2020, permettent à la Ville de dégager une marge de manœuvre qui facilitera la réalisation de projets majeurs, tels que l'urbanisation de la 131. »*

Faits saillants du rapport financier 2020 :

- Revenus de fonctionnement de 21,1M\$.
- Dépenses de fonctionnement (avant amortissement) de 16,9M\$.
- Remboursement de la dette de 1,5M\$.
- Réalisation d'activités d'investissements supplémentaires payées au comptant de 400 000 \$, dont l'amélioration du réseau routier.

À propos des investissements 2020

Plusieurs investissements ont été faits en 2020 afin de consolider les actifs de la Ville et favoriser la qualité de vie des citoyens, tels que la réfection de pavage dans plusieurs secteurs, l'amélioration du terrain de baseball au parc Gérard-Lavallée ainsi que le réaménagement du Boisé du Chemin du Roy.

Il est possible de consulter le document explicatif du rapport financier 2020 sur le site web au www.ville.lavaltrie.qc.ca.

-30-

Source : Marc-André Desjardins
Directeur des services administratifs et trésorier
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2233 | madesjardins@ville.lavaltrie.qc.ca